

Affaires Juridiques
mlt

Le Maire de Sannois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122-22, L 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique, articles L 2123-1 et R 2123-1,

Vu la délibération n° 2020/32 du 03 juillet 2020 du Conseil municipal portant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Vu l'arrêté n°2023/74 du 05 octobre 2023 portant délégation de fonctions et de signatures aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux,

Considérant qu'il y a lieu d'établir un marché public n°24019 de fournitures, en procédure adaptée, relatif à l'acquisition d'un serveur informatique et ses prestations associées

DECIDE :

Article 1 : de confier le marché n° 24019 de fournitures à :

Décision n°	Attributaire	Objet	Montant
2024/38	ESI 95270 VIARMES	Acquisition d'un serveur informatique et ses prestations associées	38 550,48 €TTC

Article 2 : de signer le contrat mentionné à l'article 1^{er}.

Article 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois, à compter de sa notification à l'intéressé ou de sa publication devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 Boulevard de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex, par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>.

Article 4 : La Directrice Générale des Services de la Ville de Sannois et Madame le comptable public du service de gestion comptable d'Ermont, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : La présente décision est transmise en Sous – Préfecture et fera l'objet d'une communication au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

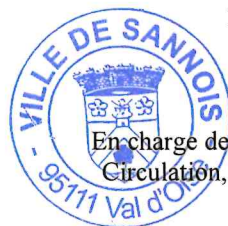
Accepte dans le cadre de la délégation de pouvoir que le Conseil Municipal m'a conférée par sa délibération du 03 juillet 2020 Sannois, le 28 mars 2024

Pour le Maire et par délégation
Laurence TROUZIER-EVEQUE



Pour le Maire
Par délégation
Directeur Général Adjoint des services

904174
HARDY



En charge de la Sécurité, Tranquillité Publique et Prévention,
Circulation, Stationnement et Transport Affaires Juridiques
Conseillère Communautaire

Adjointe au Maire

Exécutoire en vertu de l'article L 2131-1 DU CGCT

A.R. du *04 avril 2024*.....

Identifiant unique de l'acte

N° 095-219505823 - *20240329* - DC 2024 - *38* - CC

Publiée le *04 avril 2024*.....